

PROFESSIONS LIBÉRALES - COMMERÇANTS - ARTISANS
PRESTATAIRES DE SERVICES - AGRICULTEURS - VITICULTEURS

Avantages fiscaux
Prévention



Sécurité fiscale
Aide à la gestion

Formation
Information - Réseau



ACCOMPAGNEMENT FISCAL & ÉCONOMIQUE

Prévention fiscale ACCÉDER À PLUS DE SÉCURITÉ

- Une série d'examens préventifs de cohérence, concordance, vraisemblance et de sincérité,
- Une synthèse : le compte-rendu de mission.

Aide à la gestion ANALYSER LA SITUATION

- Le dossier de gestion (BIC, BA),
- Le dossier d'analyse économique (BNC),
- Le dossier de prévention des difficultés,
- Les statistiques nationales et régionales.



Avantages fiscaux* NON MAJORATION DE 25 %

- Vous êtes adhérent : imposition sur 100 % de votre bénéfice professionnel,
- Vous n'êtes pas adhérent : imposition sur 125 % de votre bénéfice professionnel.

Conditions :

Uniquement pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu et si vous avez opté pour le régime de la déclaration contrôlée (professions libérales) ou les régimes réels (artisans, commerçants, prestataires, agriculteurs, viticulteurs).

RÉDUCTION D'IMPÔT DE 915 €

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt limitée aux 2/3 des dépenses de tenue de comptabilité et des frais d'adhésion. Plafonnée à 915 € par an.

Conditions :

- si votre chiffre d'affaires n'excède pas les limites d'une micro-entreprise,
- si vous avez opté pour un régime réel d'imposition ou de déclaration contrôlée.

* Pour une certaine catégorie d'entreprises. Peuvent être modifiés chaque année par la loi de Finances.

Le pardon fiscal pour les nouveaux adhérents Une dispense de toutes majorations fiscales si, dans les 3 mois suivant votre adhésion, vous faites connaître spontanément à votre service des impôts des entreprises, les insuffisances, inexactitudes, ou omissions éventuelles de vos déclarations fiscales professionnelles antérieures.

FORMATION, INFORMATION & RÉSEAU

Formation GAGNER EN COMPÉTENCES

- Plus de 50 séances de formation par an,
- De nombreux thèmes abordés : gestion, fiscalité, juridique, patrimoine, commercial, communication, efficacité professionnelle, informatique,
- Formations en présentiel et à distance,
- Ouvertes aux dirigeants, conjoints, salariés et tout représentant de l'entreprise,
- Sans limitation de participation,
- Comprises dans la cotisation.

Information PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ACTUALITÉ

- Newsletters vidéos mensuelles,
- Documentation en accès libre sur notre site internet,
- Observatoire économique mensuel national et régional,
- Service extranet simple, efficace et sécurisé.

Réseau BÉNÉFICIER DE PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

- 6 000 adhérents pour agrandir votre réseau lors de formations, conférences, petits déjeuners, soirées d'informations et autres événements,
- 500 partenaires Experts-Comptables avec qui nous travaillons en complémentarité,
- 100 consultants et institutions pour répondre aux besoins des entreprises.



POUR ADHÉRER

et connaître les délais, les tarifs d'adhésion, les démarches, les conseils utiles pour votre activité et bien d'autres renseignements, consultez notre site :

www.ogaev.com

ADHÉSION

Qui peut adhérer ?

Toute entreprise qui exerce une activité libérale, industrielle, commerciale, artisanale, agricole, de prestataire de services, de loueur en meublé professionnel ou non professionnel et les micro-entrepreneurs.



ogaev

tél. 04 94 19 85 85

contact@ogaev.com

www.ogaev.com